

par les chemins de fer. Non seulement le rail transporte le bois à des tarifs supérieurs à ceux accordés à la houille, (qui a remplacé le bois dans les hauts fourneaux) mais celle-ci est introduite librement au Grand-Duché alors que l'exportation de notre bois se heurte à des droits d'entrée prohibitifs. Enfin de la Fontaine cite les frais de transport d'une truite de Luxembourg à Thionville qui sont le double de ceux d'un wagon de minerai d'Esch à Dommeldange. (40 bis)

Nous venons d'utiliser le terme de «solution allemande», ce qui demande une explication. Au point de vue *politique*, Norbert Metz défendait toujours l'indépendance du Grand-Duché. Il n'en était plus de même, à l'époque qui nous occupe, dès qu'il s'agissait de questions qui visaient l'abandon de l'orientation *économique* du pays vers l'Union douanière. On le constata surtout dès qu'apparurent les premiers bruits au sujet de l'annexion du Luxembourg par la France.

A l'immense majorité de la population, la Prusse était antipathique, non seulement à cause de ses velléités d'expansion mais aussi à cause des exactions des troupes prussiennes dans notre pays depuis le traité d'Utrecht.

Dans son for intérieur, de par sa formation, ses affinités et ses accointances, Norbert Metz était nettement partisan des pays de culture française, d'abord de la Belgique puis de la France.

Mais trop d'intérêts matériels étaient en jeu pour qu'il ne prit pas le risque de remonter le courant de l'opinion publique qui, au fond, se laissait en premier lieu guider par des mobiles sentimentaux.

En jetant un coup d'oeil en arrière sur les années 1842 à 1867 pendant lesquelles l'industrie sidérurgique avait eu tant de mal pour arriver à une situation intéressante au sein de l'Union douanière, Norbert Metz a dû avoir un soubresaut en apprenant les rumeurs sur la cession du Grand-Duché à la France.

Au début, l'attitude de Metz et du « Courrier » était assez claire, et la pétition au roi grand-duc qu'ils propageaient se prononçait pour le maintien du statu quo, contre tout changement politique qui compromettrait l'indépendance du pays. Inutile de dire que cette pétition trouvait l'approbation du prince Henri.

Au cours des événements et surtout à la suite de la plus véhémente des campagnes de presse, l'attitude des hommes du « Courrier » donna sujet à récrimination à cause de leurs sentiments prussophiles au point qu'il y eut un «hola!» général lorsqu'un beau jour un correspondant s'écria : « Plutôt Prussien que Français ... .. » mais en ajoutant ce que les adversaires escamotaient volontiers «... .. si pas Luxembourgeois ! »

Ce n'était pas de bonne guerre d'avoir mis ce cri du coeur sur le compte de Norbert Metz, car en publiant l'article qui le contenait, la rédaction l'avait fait expressément précéder de la remarque suivante :

« La lettre suivante arrive un peu post festum ; elle contient de plus des erreurs manifestes et, en tout cas, des appréciations qui ne